

018-251802161-20260608-02_770-CS080626-DE

Accusé certifié exécutoire Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR Réception par le préfet : 18/06/2026		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_770/08.06.2026
Nombre de délégués = 98 Présents = 82 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 84 Excusés = 01 Absents = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sur la convocation de Monsieur Louis COSYNS, Président sortant du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmary), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Vilcelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Installation du comité syndical

M. Dominique DUBREUIL, délégué titulaire de Morlac et doyen d'âge, procède à l'appel nominatif de tous les délégués.

Suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires, les 85 communes et 4 communautés de communes adhérentes du syndicat ont chacune désigné un délégué titulaire et un délégué suppléant pour les représenter au comité syndical.

Le président de séance constate que le comité syndical est complet et déclare les conseillers officiellement installés dans leurs fonctions.

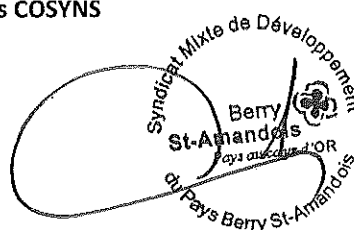
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



018-251802161-20260608-02_771-CS080626-DE

Accusé certifié exécutoire Reception par le préfet : 18/06/2026 Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_771/08.06.2026
Nombre de délégués = 98 Présents = 82 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 84 Excusés = 01 Absents = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sur la convocation de Monsieur Louis COSYNS, Président sortant du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaud Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonvais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDEJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmer), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogn), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Autorisation du vote électronique

M. Dominique DUBREUIL, délégué titulaire de Morlac et doyen d'âge, expose que les opérations de vote et de dépouillement pour les élections du Président, des 3 vice-présidents et des 16 membres du bureau peuvent être longues et fastidieuses.

Il propose de procéder à un vote électronique à l'aide de boitiers attribués de manière aléatoire aux délégués afin de respecter le secret du vote. Il est fait appel à un prestataire spécialisé.

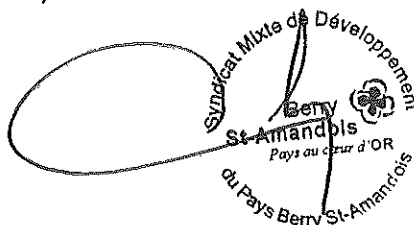
Le comité syndical décide à l'unanimité de procéder au vote électronique pour les élections du Président, des 3 vice-Présidents, des 16 membres du bureau et de la commission d'appel d'offre.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 18/06/2026 DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_772/08.06.2026
Nombre de délégués = 98 Présents = 82 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 84 Excusés = 01 Absents = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sur la convocation de Monsieur Louis COSYNS, Président sortant du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzaïs), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Millon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogn), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Election du Président

M. Dominique DUBREUIL, délégué titulaire de Morlac et doyen d'âge, rappelle les conditions de vote au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours, et à la majorité relative en cas de troisième tour. Il rappelle que selon le paragraphe 5.2 des statuts du syndicat, seuls les délégués titulaires peuvent se porter candidats à la présidence.

M. Dubreuil demande à l'assemblée s'il y a des candidats à la présidence du syndicat.

M. Louis COSYNS, délégué titulaire de la commune de Dun-sur-Auron, fait acte de candidature.

Le doyen déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le doyen clôt le vote.

Pour l'élection du Président du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 66

Bulletins blancs : 18

Majorité absolue : 34

M. Louis COSYNS ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 66 voix est proclamé Président du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

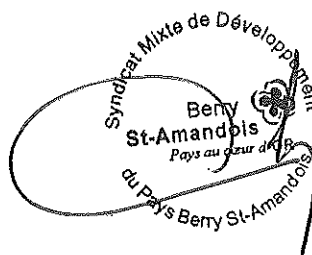
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



018-251802161-20260608-02_773-CS080626-DE

Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>		Acquisé certifié exécutoire Réception par le préfet : 18/06/2026	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_773/08.06.2026
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 82 = 02 = 84 = 01 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzaïs), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDEJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Vilcelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Election des 3 vice-présidents

M. le Président rappelle les conditions de vote au scrutin secret uninominal majoritaire à 3 tours. Il rappelle que selon le paragraphe 5.2 des statuts du syndicat, seuls les délégués titulaires peuvent se porter candidats à la vice-présidence.

Election du 1^{er} vice-président :

M. le Président propose la candidature de Maryse Jacquin-Salomon, déléguée titulaire de la commune de Chambon, et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats. Aucune candidature n'est formulée.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 1^{er} vice-président du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 67

Bulletins blancs : 15

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 02

Majorité absolue : 34

Mme Maryse JACQUIN-SALOMON ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 67 voix est proclamée 1^{ère} vice-présidente du Pays Berry St Amandois et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 2^{ème} vice-président :

M. le Président propose la candidature de Michelle RIVET, déléguée titulaire de la communauté de communes Cœur de France, et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats. Aucune candidature n'est formulée.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 2^{ème} vice-président du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 61

Bulletins blancs : 22

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 01

Majorité absolue : 31

Mme Michelle RIVET ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 61 voix est proclamée 2^{ème} vice-présidente du Pays Berry St Amandois et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 3^{ème} vice-président :

M. le Président propose la candidature de François GAMBADE, déléguée titulaire de la commune de Châteauneuf-sur-Cher, et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

M. Martial DAGOIS, délégué titulaire de la commune de Châteaumeillant, fait acte de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 3^{ème} vice-président du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 80

Bulletins blancs : 03

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 01

Majorité absolue : 41

Ont obtenu :

M. François GAMBADE : 36 voix

M. Martial DAGOIS : 44 voix

M. Martial DAGOIS ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 44 voix est proclamé 3^{ème} vice-président du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

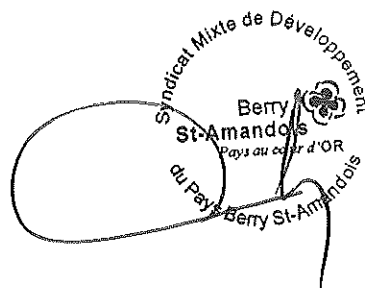
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



018-251802161-20260608-02_774-CS080626-DE

Accusé certifié exécutoire Reception par le préfet : 18/06/2026 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_774/08.06.2026
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 82 = 02 = 84 = 01 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDEJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villegelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Election des 16 autres membres du bureau

M. le Président rappelle les conditions de vote au scrutin secret uninominal majoritaire à 3 tours. Il rappelle que selon le paragraphe 5.2 des statuts du syndicat, seuls les délégués titulaires peuvent se porter candidats pour être membres du bureau.

Election du 5^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, M. Philippe AUZON, délégué titulaire de la commune de La Celle, se porte candidat. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 5^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 60

Bulletins blancs : 17

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 07

Majorité absolue : 31

M. Philippe AUZON ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 60 voix est proclamé 5^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 6^{ème} membre du bureau :

M. Louis COSYNS propose la candidature de M. Patrick BIGOT, délégué titulaire de la commune de Drevant, et demande s'il y d'autres candidats. Aucun ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 6^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 45

Bulletins blancs : 34

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 03

Majorité absolue : 23

M. Patrick BIGOT ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 45 voix est proclamé 6^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 7^{ème} membre du bureau :

M. Louis COSYNS propose la candidature de Mme Clarisse DULUC, déléguée du Conseil Départemental, et demande s'il y d'autres candidats. Aucun ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 7^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82
Pouvoirs : 02
Nombre votants : 84
Suffrages exprimés : 51
Bulletins blancs : 27
Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 06
Majorité absolue : 26

Mme Clarisse DULUC ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 51 voix est proclamée 7^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 8^{ème} membre du bureau :

M. Louis COSYNS propose la candidature de M. Roger PORTMANN, délégué titulaire de la commune de Bruère-Allichamps, et demande s'il y d'autres candidats. Aucun ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boitier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 8^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82
Pouvoirs : 02
Nombre votants : 84
Suffrages exprimés : 54
Bulletins blancs : 29
Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 01
Majorité absolue : 28

M. Roger PORTMANN ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 54 voix est proclamé 8^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 9^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, Mme Mylène PIERRARD, déléguée titulaire de la communauté de communes Berry Grand Sud, se porte candidate. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boitier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 9^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82
Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84
Suffrages exprimés : 68
Bulletins blancs : 15
Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 01
Majorité absolue : 35

Mme Mylène PIERRARD ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 68 voix est proclamée 9^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 10^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, M. Bruno BOCCANFUSO, délégué titulaire de la commune de Le Châtelet, se porte candidat. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boitier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 10^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82
Pouvoirs : 02
Nombre votants : 84
Suffrages exprimés : 55
Bulletins blancs : 20
Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 09
Majorité absolue : 28

M. Bruno BOCCANFUSO ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 55 voix est proclamé 10^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 11^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, M. Joachim ROUX, délégué titulaire de la commune de Culan, se porte candidat. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boitier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 11^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82
Pouvoirs : 02
Nombre votants : 84
Suffrages exprimés : 56
Bulletins blancs : 21
Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 07

Majorité absolue : 29

M. Joachim ROUX ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 56 voix est proclamé 11^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 12^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, Mme Béatrice BEURDIN, déléguée titulaire de la commune de Saint-Georges-de-Poisieux, se porte candidate. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boitier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 12^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 61

Bulletins blancs : 20

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 03

Majorité absolue : 31

Mme Mylène PIERRARD ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 61 voix est proclamée 12^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 13^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, Mme Laurence LEJOT, déléguée titulaire de la commune d'Ineuil, se porte candidate. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boitier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 13^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 61

Bulletins blancs : 23

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00

Majorité absolue : 31

Mme Laurence LEJOT ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 61 voix est proclamée 13^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 14^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, Mme Marina DUPUY, déléguée titulaire de la commune de Vallenay, se porte candidate. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boitier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 14^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 59

Bulletins blancs : 24

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 01

Majorité absolue : 30

Mme Marina DUPUY ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 59 voix est proclamée 14^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 15^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, M. Franck MOREAU, délégué titulaire de la commune de Lignièrès, se porte candidat. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boitier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 15^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 60

Bulletins blancs : 24

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00

Majorité absolue : 31

M. Franck MOREAU ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 60 voix est proclamé 15^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 16^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, M. François GAMBADE, délégué titulaire de la commune de Châteauneuf-sur-Cher, se porte candidat. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 16^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 59

Bulletins blancs : 25

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00

Majorité absolue : 30

M. François GAMBADE ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 59 voix est proclamé 16^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 17^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, Mme Irène THIBAUT, déléguée titulaire de la commune de Senneçay, se porte candidate. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 17^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 67

Bulletins blancs : 16

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 01

Majorité absolue : 34

Mme Irène THIBAUT ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 67 voix est proclamée 17^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 18^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, M. Jean-Michel BERTAUX, délégué titulaire de la commune de Saint-Denis-de-Palin, se porte candidat. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 18^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 67

Bulletins blancs : 16

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 01

Majorité absolue : 34

M. Jean-Michel BERTAUX ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 67 voix est proclamé 18^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 19^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, Mme Brigitte JOSEPH, déléguée titulaire de la commune de Maisonnais, se porte candidate. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 19^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 51

Bulletins blancs : 31

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 02

Majorité absolue : 26

Mme Brigitte JOSEPH ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 51 voix est proclamée 19^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 20^{ème} membre du bureau :

Après un appel à candidature, M. Benoît MOREAU, délégué titulaire de la communauté de communes Le Dunois, se porte candidat. Aucun autre délégué ne présente de candidature.

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection du 20^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 54

Bulletins blancs : 27

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 03

Majorité absolue : 28

M. Benoît MOREAU ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 54 voix est proclamé 20^{ème} membre du bureau syndical du Pays Berry St Amandois et immédiatement installé dans ses fonctions.

A l'issue des élections le bureau syndical est complet et composé comme suit :

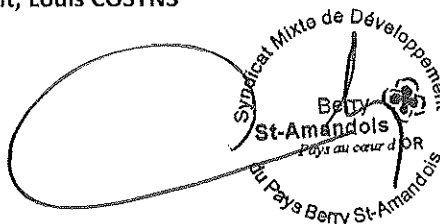
NOM PRENOM	COLLECTIVITE REPRESENTEE	FONCTION
COSYNS Louis	Dun-sur-Auron	Président
JACQUIN-SALOMON Maryse	Chambon	1 ^{ère} Vice-présidente
RIVET Michelle	CDC Cœur de France	2 ^{ème} Vice-présidente
DAGOIS Martial	Châteaumeillant	3 ^{ème} Vice-président
AUZON Philippe	La Celle	5 ^{ème} membre
BIGOT Patrick	Drevant	6 ^{ème} membre
DULUC Clarisse	Conseil Départemental	7 ^{ème} membre
PORTMANN Roger	Bruère-Allichamps	8 ^{ème} membre
PIERRARD Mylène	CDC Berry Grand Sud	9 ^{ème} membre
BOCCANFUSO Bruno	Le Châtelet	10 ^{ème} membre
ROUX Joachim	Culan	11 ^{ème} membre
BEURDIN Béatrice	Saint-Georges-de-Poisieux	12 ^{ème} membre
LEJOT Laurence	Ineuil	13 ^{ème} membre
DUPUY Marina	Vallenay	14 ^{ème} membre
MOREAU Franck	Lignières	15 ^{ème} membre
GAMBADE François	Châteauneuf-sur-Cher	16 ^{ème} membre
THIBAUT Irène	Senneçay	17 ^{ème} membre
BERTAUX Jean-Michel	Saint-Denis-de-Palin	18 ^{ème} membre
JOSEPH Brigitte	Maisonnais	19 ^{ème} membre
MOREAU Benoît	CDC Le Dunois	20 ^{ème} membre

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 18/06/2026	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_775/08.06.2026
Nombre de délégués = 98 Présents = 82 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 84 Excusés = 01 Absents = 13		L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzaïs), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignéres), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICKE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignéres), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villegelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Election de la commission d'appel d'offres

M. le Président expose que pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée, dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour le syndicat de Pays, les membres sont au nombre de 5 titulaires et 5 suppléants, en sus de la personne autorisée à signer le marché, élus au scrutin de liste. Le Président du syndicat est donc membre de droit.

Le Président fait appel aux candidatures et présente la liste suivante :

Titulaires	Suppléants
M. Philippe AUZON (La Celle)	Mme Lucie MASSON (Parnay)
Mme Estelle COUSTENOBLE (Farges-Allichamps)	M. Jérémie DUPIN (Lapan)
M. Yan CADIER (Orcenais)	M. Dominique DUBREUIL (Morlac)
M. Nicolas DEMASSE (Beddes)	M. Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier)
M. Michel GILLET (Vesdun)	M. Victor PERROT (Châteaumeillant)

Le Président déclare le scrutin ouvert et invite les délégués à voter par boîtier électronique. Le Président clôt le vote.

Pour l'élection de la commission d'appel d'offre du Pays Berry St Amandois, les résultats du scrutin sont les suivants :

Présents : 82

Pouvoirs : 02

Nombre votants : 84

Suffrages exprimés : 80

Bulletins blancs : 03

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 01

Majorité absolue : 41

La liste présentée ci-dessus ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour avec 80 voix, les délégués sont élus et immédiatement installés dans leurs fonctions.

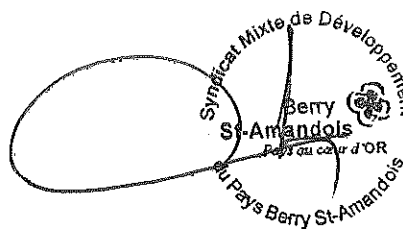
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Accusé certifié exécutoire Reception par le préfet : 18/06/2026 Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_776/08.06.2026
Nombre de délégués = 98 Présents = 82 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 84 Excusés = 01 Absents = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaud Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grouette), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonvilliers), Patrick LAVAGNE (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICKÉ (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Moriac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTREAU (Osmary), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Vilcelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Désignation d'un représentant à la SCIC Berry Energies Bocage

Le syndicat est devenu associé de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Berry Energies Bocage à sa création en 2011 et est membre du collège des « partenaires techniques et membres soutiens ».

Le comité syndical doit désigner son représentant à la SCIC BEB et l'autoriser éventuellement à postuler au conseil d'administration.

Mme Karine COUET-DIZIER, déléguée de la commune d'Arcomps, fait acte de candidature.

Mme Karine COUET-DIZIER est désignée à l'unanimité représentante du syndicat à la SCIC Berry Energies Bocage et est autorisée à postuler au conseil d'administration de la SCIC.

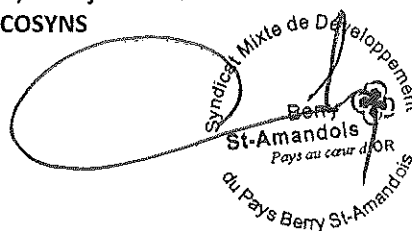
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 18/06/2026	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_777/08.06.2026
Nombre de délégués = 98 Présents = 82 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 84 Excusés = 01 Absents = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.		

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonvilliers), Patrick LAVAGNE (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDEJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTREAU (Osmary), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Désignation d'un représentant élu et un représentant agent au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Le Président expose que le comité syndical doit désigner un représentant élu et un représentant agent auprès du CNAS, organisme permettant aux agents de bénéficier de prestations.

Mme Nathalie BERNARDON, déléguée de la commune de Bouzais, fait acte de candidature.

M. le Président propose Mme Stéphanie SIEUR, secrétaire comptable, déjà représentante pour les agents.

Mmes Nathalie BERNARDON et Stéphanie SIEUR sont désignées à l'unanimité représentantes élu et agent du syndicat auprès du CNAS.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>


Conseil Mixte de Développement
Berry St-Amandois
Pays au cœur d'OR
du Pays Berry St-Amandois

018-251802161-20260608-02_778-CS080626-DE

Acquies certifié exécutoire Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR Réception par le préfet : 18/06/2026		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_778/08.06.2026
Nombre de délégués = 98 Présents = 82 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 84 Excusés = 01 Absents = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonvilliers), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTREAU (Osmary), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Vilcelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogn), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Désignation de représentants au Comité agricole de pays

Le comité agricole de pays est une instance informelle, animée par la Chambre d'agriculture, rassemblant les différents acteurs du monde agricole du Pays Berry St Amandois.

Le comité syndical doit désigner un représentant.

Mme Bernadette PERROT-DUBREUIL, déléguée du Conseil Départemental, M. Franck MOREAU, délégué de Lignières, et M. Aurélien DEQUIEDT, délégué de Bessais-le-Fromental, sont intéressés.

M. le Président propose de désigner ces 3 délégués et soumettre l'idée au comité agricole de pays.

Mme Bernadette PERROT-DUBREUIL, MM. Franck MOREAU et Aurélien DEQUIEDT sont désignés à l'unanimité représentants du syndicat auprès du Comité agricole de pays.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Syndicat Mixte de Développement
Berry
St-Amandois
Pays au cœur d'OR
du Pays Berry St-Amandois

018-251802161-20260608-02_779-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
Accusé certifié exécutoire		du Pays Berry St Amandois	
Reception par le préfet : 18/06/2026		n° 02_779/08.06.2026	
Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>			
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 82 = 02 = 84 = 01 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTERAU (Osmary), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumières), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Vilcelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Désignation de représentants au GAL LEADER et validation de la nouvelle composition du collège public

Le président du Syndicat de Pays est président du Groupe d'Action Locale (GAL) du programme européen LEADER. La convention relative à la mise en œuvre du programme prévoit que chaque membre doit avoir un suppléant.

Le comité syndical doit désigner

- 1 suppléant au président du Pays.
- 1 membre Titulaire et un membre suppléant

M. le Président fait appel aux candidatures.

Mme Bernadette PERROT-DUBREUIL, déléguée du Conseil départemental, fait acte de candidature pour la suppléance du Président au GAL LEADER.

Mme Bernadette PERROT-DUBREUIL est désignée à l'unanimité comme suppléante de M. Louis COSYNS au sein du GAL LEADER.

M. Claude SCHNURER, délégué de la commune de Saint-Pierre-les-Bois, fait acte de candidature pour le poste de membre titulaire du GAL LEADER.

M. Claude SCHNURER est désigné à l'unanimité comme membre titulaire au sein du GAL LEADER.

Mme Elsa GUILLOT, déléguée de la commune de Drevant, fait acte de candidature pour la suppléance due M. Claude SCHNURER au GAL LEADER.

Mme Elsa GUILLOT est désignée à l'unanimité comme suppléante de M. Claude SCHNURER au sein du GAL LEADER.

Le nouveau GAL est ainsi recomposé de la façon suivante :

Collège public :

	Titulaire	Suppléant
Pays	Louis COSYNS	Bernadette PERROT-DUBREUIL
Membre du Syndicat	Claude SCHNURER	Elsa GUILLOT
St Amand	Emmanuel RIOTTE	Geoffroy CANTAT
CDC ABC	Micheline JOUNEAU	Charles COLLIN
CDC BGS	Bruno BOCCANFUSO	Daniel LAFAIX
CDC Cœur de France	Michelle RIVET	Philippe AUZON
CDC le Dunois	Françoise FOUCHARD	Irène THIBAUT

Collège privé :

	Titulaire	Suppléant
Conseil de développement	Jérôme PASCAUD	Mireille CHARBY
1 membre Conseil de Dév	Josette DOUCHY	Annie MARCHET
2 représentants du domaine de l'action	Mélanie Couret	
1 (environnement, urbanisme, agriculture)	Jean-François VINCENT	Jean-François CLAUDEL
2 représentants du domaine de l'action	Malika LECHOLON	Nathalie RAINAUD
2 (entreprise, insertion, producteurs locaux)	Corinne ALLIBE	
2 représentants du domaine de l'action	Marie Christine FALGOUX	Christophe BARAT
3 (office de tourisme, prestataires touristiques)	Alexandre CHABENAT	Luc MARTIN
2 représentants du domaine de l'action	Denis RASLE	Marie-Ange MATHIOT
4 (social, santé, insertion, habitat...)	Charles ISOLA	Aline MAUGENEST

Par ailleurs, les élus régionaux Christophe COQUIN et Olivier BEATRIX font partie du Comité de programmation avec voix consultative.

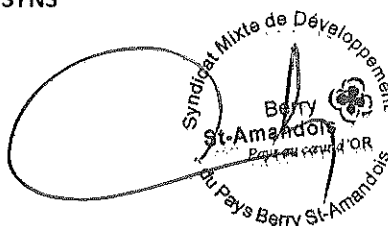
Les membres du comité syndical valident à l'unanimité la nouvelle composition du GAL LEADER.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

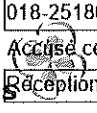
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

 Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		018-251802161-20260608-02_780-CS080626-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 18/06/2026	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_780/08.06.2026
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 82 = 02 = 84 = 01 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzaïs), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTIER (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Désignation de 8 représentants à la Mission Locale Cher Sud

M. COSYNS explique que conformément aux statuts de l'association de la Mission locale Cher sud, le Pays doit désigner 8 membres qui siégeront à l'assemblée générale. Le Président du Syndicat mixte de Développement du Pays Berry Saint-Amandois, ou son représentant, est membre de droit de l'association (assemblée générale et conseil d'administration). Le syndicat prélève une contribution annuelle auprès des communes pour aider au fonctionnement de la mission locale.

Le président propose un scrutin de liste. Les candidatures sont réunies au sein de la liste suivante :

- Nadine SENDEL (Levet)
- Guy BERÇON (Saint-Vitte)
- Irène THIBAUT (Senneçay)
- Philippe AUZON (La Celle)
- Chloé ROUSSEAU (Reigny)
- Mme Brigitte JOSEPH (Maisonnais)

- Mme Nathalie BERNARDON (Bouzais)
- Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux)

Les délégués ci-dessus sont désignés à l'unanimité pour représenter le Syndicat de Pays au sein de la Mission Locale Cher Sud.

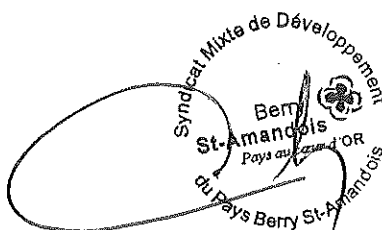
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



018-251802161-20260608-02_781-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
 Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 18/06/2026 du Pays Berry St Amandois n° 02_781/08.06.2026	
Nombre de délégués	= 98	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	
Présents	= 82		
Pouvoirs	= 02		
Nombre de voix	= 84		
Excusés	= 01		
Absents	= 13		

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmer), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogn), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Ponds), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Désignation d'un représentant à l'ADIL du Cher (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Dans le cadre des missions liées à l'habitat et notamment dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov, il a été décidé, en concertation avec les 4 communautés de communes du territoire, d'adhérer à l'ADIL via le Pays (au lieu d'une adhésion par communauté).

L'ADIL du Cher a été créée en juin 2022. C'est un partenaire incontournable de nos missions en termes d'habitat notamment car l'ADIL est un précieux relais pour toutes les questions juridiques, financières et fiscales sur le logement. Il convient de désigner un représentant du Pays.

M. Philippe AUZON se porte candidat.

Les membres du comité syndical désignent à l'unanimité M. Philippe AUZON comme représentant du Pays à l'ADIL du Cher.

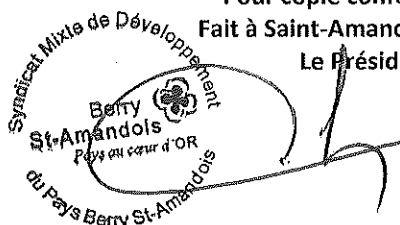
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



018-251802161-20260608-02_782-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>		du Pays Berry St Amandois n° 02_782/08.06.2026	
Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 18/06/2026			
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 82 = 02 = 84 = 01 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaud Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonvais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDEJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmer), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezey), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Vilcelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Désignation de 3 délégués associés au Conseil de développement

Le comité syndical doit désigner 3 élus qui seront associés aux travaux du Conseil de Développement.

Mme Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseil départemental), Nicolas DEMASSE (Beddes) et Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond) se portent candidats.

Les membres du comité syndical désignent à l'unanimité Mme Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseil départemental), MM. Nicolas DEMASSE (Beddes) et Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond) comme délégués élus associés au Conseil de Développement.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Syndicat Mixte de Développement
 Berry
St-Amandois
Pays au cœur d'OR
 du Pays Berry St-Amandois

018-251802161-20260608-02_783-CS080626-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_783/08.06.2026
Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		
Nombre de délégués = 98 Présents = 82 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 84 Excusés = 01 Absents = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzaïs), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDEJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Vilcelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Délégation au Président pour la passation des marchés publics inférieurs aux seuils réglementaires des procédures formalisées

Dans un souci d'efficacité et de réactivité, il est proposé que le président, durant la durée de son mandat, puisse prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, fournitures ou services, ainsi que leurs avenants, dès lors que les crédits sont inscrits au budget et dès lors que les montants sont inférieurs aux seuils réglementaires des procédures formalisées.

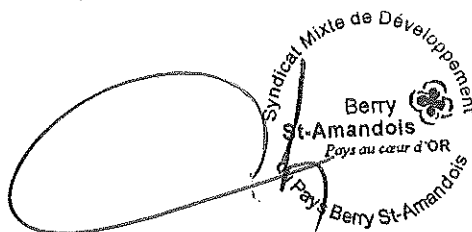
Après en avoir délibéré, le comité syndical donne à l'unanimité délégation au président, durant la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, fournitures ou services, ainsi que leurs avenants, dès lors que les crédits sont inscrits au budget et dès lors que les montants sont inférieurs aux seuils réglementaires des procédures formalisées.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_784-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
 Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026 du Pays Berry St Amandois n° 02_784/08.06.2026	
Nombre de délégués	= 98	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	
Présents	= 82		
Pouvoirs	= 02		
Nombre de voix	= 84		
Excusés	= 01		
Absents	= 13		

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDEJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTIEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidaiilles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Délégation au Président pour la demande de toutes subventions auprès d'organismes financeurs et pour la constitution des dossiers afférents

Le Syndicat de Pays est amené à pouvoir bénéficier de subventions diverses pour des programmes qu'il met en œuvre, des études, des opérations d'animation ou des postes salariés. Ce sont d'ailleurs des compléments souvent nécessaires à son budget de fonctionnement.

Afin de faciliter la perception de ces aides, il est proposé de déléguer au président la possibilité de solliciter toutes subventions auprès d'organismes financeurs et d'en constituer les dossiers afférents tant pour la demande que pour le paiement. L'autorisation porte sur des opérations dont le coût est inférieur au seuil réglementaire des procédures formalisées. Le comité syndical devra être tenu informé systématiquement à chaque séance des demandes effectuées.

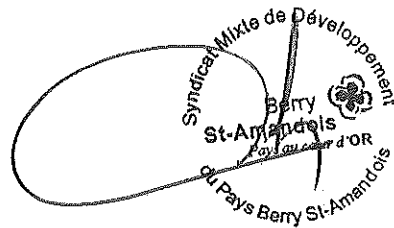
Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à solliciter toutes subventions auprès d'organismes financeurs et à constituer les dossiers afférents, tant pour la demande que pour le paiement. L'autorisation porte sur des opérations dont le coût est inférieur au seuil réglementaire des procédures formalisées.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_785-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
Berry St-Amandois Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026 Pays au cœur d'OR		du Pays Berry St Amandois n° 02_785/08.06.2026	
Nombre de délégués	= 98	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	
Présents	= 82		
Pouvoirs	= 02		
Nombre de voix	= 84		
Excusés	= 01		
Absents	= 13		

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleurieu), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grouette), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTERAU (Osmer), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezey), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villegelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Délégation au bureau pour l'étude des dossiers à présenter à la Région dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale prévoit le financement de projets divers devant s'inscrire dans une des quarante actions de ce contrat. Les dossiers de demande de subvention requièrent, après instruction par les services du Pays, un avis.

Afin de permettre une instruction aussi courte que possible des dossiers, il conviendrait que le comité syndical autorise la délégation au bureau de l'examen des dossiers présentés au titre du CRST.

Dans tous les cas, le dossier est examiné par l'instance syndicale la plus proche : bureau ou conseil syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, autorise le bureau à examiner les dossiers présentés au titre du CRST.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS

(Signature de Louis COSYNS)

Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois

Berry St-Amandois

Pays au cœur d'OR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_786-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>		du Pays Berry St Amandois n° 02_786/08.06.2026	
Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026			
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 82 = 02 = 84 = 01 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzaïs), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDI-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Délégation au bureau pour l'individualisation des crédits des programmes d'habitat et autorisation au président de signature des arrêtés de subvention correspondants

Le Pacte Territorial France Rénov (volet 3) permet l'attribution de subventions aux particuliers pour des travaux d'amélioration de l'habitat. Un budget annexe a été créé à cet effet. Afin de permettre une instruction aussi courte que possible des dossiers il conviendrait que le comité syndical autorise la délégation au bureau de l'attribution des subventions individuelles.

Dans tous les cas, les demandes sont examinées par l'instance syndicale la plus proche dans le temps : bureau ou conseil syndical.

Par ailleurs, le comité syndical doit également autoriser le président à signer les arrêtés individuels d'attribution de subvention.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

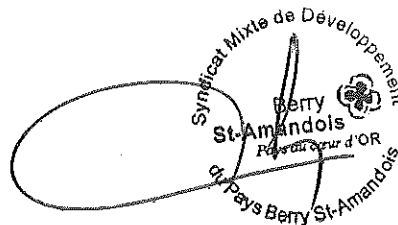
- autorise le bureau à examiner les dossiers présentés au titre de l'habitat et à attribuer les subventions individuelles.
- autorise le président à signer tous documents relatifs à ces aides.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_787-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>		Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026 du Pays Berry St Amandois n° 02_787/08.06.2026	
Nombre de délégués	= 98	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	
Présents	= 81		
Pouvoirs	= 02		
Nombre de voix	= 83		
Excusés	= 02		
Absents	= 13		

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumières), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villegelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuill).

Objet : Octroi d'indemnités de fonction aux président et vice-présidents

Les indemnités de fonction des élus des syndicats mixtes ouverts sont fixées dans le Code Général de Collectivités Territoriales. Elles sont calculées sur la base :

- De l'Indice Brut terminal de la fonction publique (IB 1027 – valeur publiée tous les ans au 1^{er} janvier)
- D'un pourcentage maximum variant en fonction de la population de la collectivité
- Du type de collectivité.

Le comité syndical valide à l'unanimité l'attribution des indemnités de fonction suivantes :

- M. Louis COSYNS, Président : 12,80 % de l'IB 1027
- Mme Maryse JACQUIN-SALOMON, vice-présidente : 5,12 % de l'IB 1027
- Mme Michelle RIVET, vice-présidente : 5,12 % de l'IB 1027
- M. Martial DAGOIS, vice-président : 5,12 % de l'IB 1027

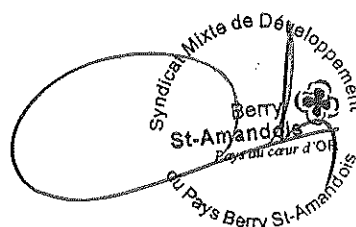
Cette décision sera valable pendant la durée de la mandature actuelle et est conditionnée, pour les Vice-Présidents, à l'exercice d'une délégation de fonction de représentation du Président.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_788-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		du Pays Berry St Amandois n° 02_788/08.06.2026	
Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026			
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 81 = 02 = 83 = 02 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmary), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Pallin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Approbation du compte de gestion 2025 du budget principal

Le Président explique à l'assemblée : Mme Isabelle GODIN, responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Amand-Montrond, nous a communiqué son compte de gestion pour l'exercice 2025 du budget principal. Il ressort de son examen que les résultats d'exécution affichés dans ce compte de gestion correspondent en tous points aux résultats définitifs qui ont été présentés pour le vote du compte administratif.

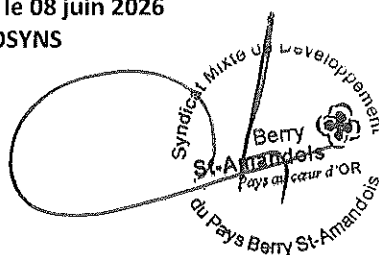
Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2025 par le Responsable du Service de Gestion Comptable au titre du Budget principal. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR	018-251802161-20260608-02_789-CS080626-BF Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_789/08.06.2026
Nombre de délégués = 98 Présents = 81 Votants = 80 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 82 Excusés = 02 Absents = 13		L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Challivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevent), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grouette), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENGEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICKE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmer), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Pallin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogn), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Approbation du compte administratif 2025 du budget principal

Pour la présentation et le vote du Compte Administratif, un président de séance doit être désigné en lieu et place du président du syndicat qui se retire, ne prenant pas part au vote. C'est Maryse JACQUIN-SALOMON qui prend la présidence.

Son exécution se présente de la manière suivante :

Dépenses de Fonctionnement	Réalisé 2025
Chapitre 002 : Déficit antérieur reporté	0
Chapitre 11 Charges à caractère général	76 842,30 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	245 409,94 €
Chapitre 042 Dotation aux amortissements et aux provisions	10 278,52 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	103 361,00 €
Chapitre 67 charges exceptionnelles	0,00 €
Total	435 891,76 €

Recettes Fonctionnement	Réalisé 2025
Chapitre 002 Excédents antérieurs reportés	272 514,98 €

Chapitre 013 Atténuations de charges	0,00 €
Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	7 193,68 €
Chapitre 70 Vente de marchandises	19 213,64 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	502 210,48 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	17 098,17 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €
Total	818 230,95 €

→ Ce qui entraîne un excédent de fonctionnement de 382 339,19 €.

Dépenses d'Investissement	Réalisé 2025
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections	7 193,68 €
Chapitre 20 immobilisations incorporelles	0,00 €
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	0,00 €
Chapitre 21 immobilisations corporelles	5 768,05 €
Total	12 961,73 €

Recettes d'Investissement	Réalisé 2025
Chapitre 001 Excédent d'investissement reporté	55 836,97 €
Chapitre 040 Immobilisations	10 278,52 €
Chapitre 013 Subventions d'investissement rattaché aux actifs	0,00 €
Chapitre 10222 FCTVA	161,22 €
Total	66 276,71 €

→ Ce qui entraîne un excédent d'investissement de 53 314,98 €.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
CA 2025 Budget Principal Pays Berry Saint-Amandois						
Opérations de l'exercice	435 891,76 €	545 715,97 €	12 961,73 €	10 439,74 €	448 853,49 €	556 155,71 €
<i>Solde de l'exercice</i>		109 824,21 €	2 521,99 €			107 302,22 €
Résultats 2024 reportés		272 514,98 €		55 836,97 €		328 351,95 €
TOTAUX	435 891,76 €	818 230,95 €	12 961,73 €	66 276,71 €	448 853,49 €	884 507,66 €
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		382 339,19 €		53 314,98 €		435 654,17 €

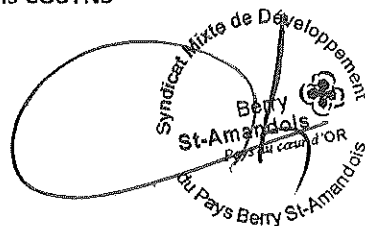
Le Président ne prenant pas part au vote, le comité syndical approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2025 tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_790-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
 Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026 du Pays Berry St Amandois n° 02_790/08.06.2026	
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 81 = 02 = 83 = 02 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmary), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumières), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Affectation des résultats et reprise des déficits 2025 pour le budget principal

Sur proposition du Président le comité syndical décide à l'unanimité la reprise des résultats de la façon suivante :

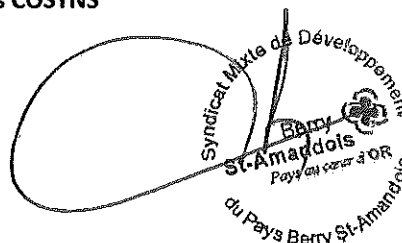
- 382 339,19 € de la section de fonctionnement du budget principal au compte de recette 002 du budget primitif 2026.
- 53 314,98 € de la section d'investissement du budget principal au compte de recette 001 du budget primitif 2026.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_791-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>		du Pays Berry St Amandois n° 02_791/08.06.2026	
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 81 = 02 = 83 = 02 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzaïs), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grouette), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAGNE (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTIER (Osmer), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogn), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Approbation du compte de gestion 2025 du budget annexe SCoT

Le Président explique à l'assemblée : Mme Isabelle GODIN, responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Amand-Montrond, nous a communiqué son compte de gestion pour l'exercice 2025 du budget annexe SCoT. Il ressort de son examen que les résultats d'exécution affichés dans ce compte de gestion correspondent en tous points aux résultats définitifs qui ont été présentés pour le vote du compte administratif.

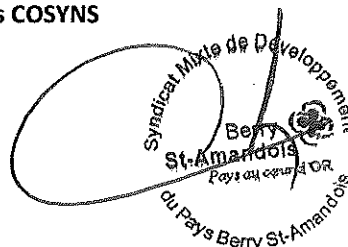
Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à la majorité, avec une voix contre (Sidiailles), le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2025 par le Responsable du Service de Gestion Comptable au titre du Budget annexe SCoT. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_792bis080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
Accusé certifié exécutoire		du Pays Berry St Amandois	
Réception par le préfet : 23/06/2026		n° 02_792 bis/08.06.2026	
Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>			
Nombre de délégués Présents Votants Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 81 = 80 = 02 = 82 = 02 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Bolschaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICKE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Polsieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 02_792/08.06.2026

Approbation du compte administratif 2025 du budget annexe SCot

Pour la présentation et le vote du Compte Administratif, un président de séance doit être désigné en lieu et place du président du syndicat qui se retire, ne prenant pas part au vote. C'est Maryse JACQUIN-SALOMON qui prend la présidence.

Son exécution se présente de la manière suivante :

Dépenses de Fonctionnement	Réalisé 2025
Chapitre 11 Charges à caractère général	35 001,95 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	0,00 €
Chapitre 022 Dépenses imprévues	0,00 €
Total	35 001,95 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	Réalisé 2025
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	298 392,32 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	36 463,20 €
Total	334 855,52 €

→ Ce qui dégage un excédent de fonctionnement de 299 853,57 €.

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement.

Le Président ne prenant pas part au vote, le comité syndical approuve à la majorité, avec une voix contre (Sidiailles), le compte administratif 2025 du budget annexe SCoT tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_793-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
 Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026		du Pays Berry St Amandois n° 02_793/08.06.2026	
Nombre de délégués = 98 Présents = 81 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 83 Excusés = 02 Absents = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.		

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmary), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Affectation des résultats et reprise des déficits 2025 pour le budget annexe SCoT

Sur proposition du Président le comité syndical décide à la majorité, avec une voix contre (Sidiailles), la reprise des résultats de la façon suivante :

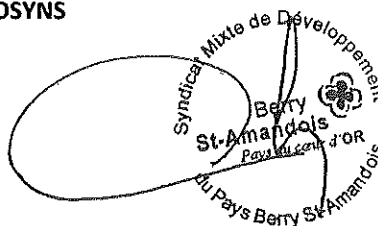
299 853,57 € de la section de fonctionnement du budget annexe SCoT au compte 002 du budget annexe primitif 2026.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_794-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026		du Pays Berry St Amandois n° 02_794/08.06.2026	
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 81 = 02 = 83 = 02 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumières), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Approbation du compte de gestion 2025 du budget annexe OPAH (Habitat)

Le Président explique à l'assemblée : Mme Isabelle GODIN, responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Amand-Montrond, nous a communiqué son compte de gestion pour l'exercice 2025 du budget annexe OPAH (Habitat). Il ressort de son examen que les résultats d'exécution affichés dans ce compte de gestion correspondent en tous points aux résultats définitifs qui ont été présentés pour le vote du compte administratif.

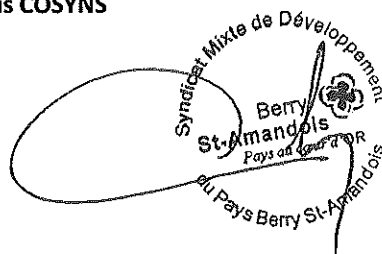
Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2025 par le Responsable du Service de Gestion Comptable au titre du Budget annexe OPAH (Habitat). Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_795-CS080626-BF		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
 Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026 du Pays Berry St Amandois n° 02_795/08.06.2026	
Nombre de délégués = 98 Présents = 81 Votants = 80 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 82 Excusés = 02 Absents = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.		

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonvilliers), Patrick LAVAGNE (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDEJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTIEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Approbation du compte administratif 2025 du budget annexe OPAH (Habitat)

Pour la présentation et le vote du Compte Administratif, un président de séance doit être désigné en lieu et place du président du syndicat qui se retire, ne prenant pas part au vote. C'est Maryse JACQUIN-SALOMON qui prend la présidence.

Son exécution se présente de la manière suivante :

<u>Dépenses de Fonctionnement</u>	<u>Réalisé 2025</u>
Chapitre 11 Charges à caractère général	81 627,69 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	84 637 €
Total	166 264,69 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	<u>Réalisé 2025</u>
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	187 251,27 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	175 204,95 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €
Total	362 456,22 €

→ Ce qui dégage un excédent de fonctionnement de 196 191,53 €.

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement.

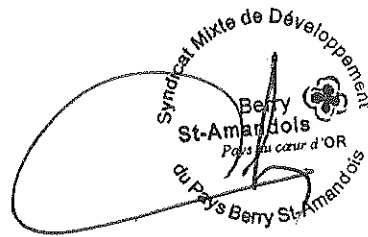
Le Président ne prenant pas part au vote, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2025 du budget annexe OPAH (Habitat) tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_796-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>		Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026 du Pays Berry St Amandois n° 02_796/08.06.2026	
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 81 = 02 = 83 = 02 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmary), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Affectation des résultats et reprise des déficits 2025 pour le budget annexe OPAH (Habitat)

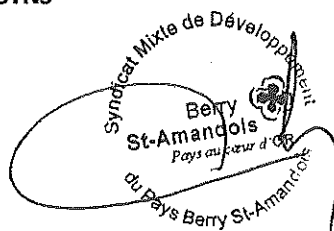
Sur proposition du Président le comité syndical décide à l'unanimité la reprise des résultats de la façon suivante : 196 191,53 € de la section de fonctionnement du budget annexe OPAH (Habitat) au compte 002 du budget annexe primitif 2026.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_797-CS080626-DE Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026 DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_797/08.06.2026
Nombre de délégués = 98 Présents = 81 Pouvoirs = 02 Nombre de voix = 83 Excusés = 02 Absents = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET(Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL(Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT(Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonvais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEJ-KONNICK (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmery), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venismes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecellin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Modification des statuts

Le président propose de mettre à jour les statuts du syndicat pour différents points :

- Pour faire suite à la fusion des communes d'Osmery et Lugny-Bourbonnais, il convient de modifier la composition des adhérents dans l'article 1 et ne conserver que la commune nouvelle d'Osmery :

ARTICLE 1er : COMPOSITION ET DENOMINATION

En application des articles L 5212-16 et L 5212-17, L 5721-1, L5721-2, L5721-5 et L5721-7du Code Général des Collectivités Territoriales il est formé entre :

- Le Département du Cher
- Les communes suivantes du département du Cher : Ainay-le-Vieil, Arcomps, Ardenais, Arpheuilles, Bannegon, Beddes, Bessais-le-Fromental, Bouzais, Bruère-Allichamps, Bussy, La Celette, La Celle, La Celle Condé, Chalivoy-Milon, Chambon, Charenton, Chateaumeillant, Châteauneuf-sur-Cher, Le Chatelet, Chavannes, Cognny, Colombiers, Contres, Corquoy, Coust, Crézançay, Culan, Drevant, Dun-sur-Auron, Epineuil-le-Fleuriel, Farges-Allichamps, Faverdines, La Groutte, Ids-Saint-Roch, Ineuil, Lantan, Lapan, Levet, Lignières, Loye-sur-Arnon, Lugny-Bourbonnais, Maisonvais, Marçais, Meillant, Montlouis, Morlac, Nozières, Orcenais, Orval, Osmery, Parnay, La Perche, Le Pondy, Préveranges, Raymond, Reigny, Rezay, Saint-Amand-Montrond, Saint-Baudel, Saint-Christophe-le-Chaudry, Saint-Denis-de-Palin, Saint-Georges-de-Poisieux, Saint-Germain-des-

Bois, Saint-Hilaire-en-Lignières, Saint-Jeanvrin, Saint-Loup-des-Chaumes, Saint-Maur, Saint-Pierre-les-Bois, Saint-Pierre-les-Étieux, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Symphorien, Saint-Vitte, Saulzais-le-Potier, Senneçay, Serruelles, Sidiailles, Thaumiers, Touchay, Uzay-le-Venon, Vallenay, Venesmes, Vernais, Verneuil, Vesdun, Villecelin.

• Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant les collectivités locales ci-dessus et dont le siège social est situé sur l'une des communes précédentes : communauté de communes Arnon Boischaut Cher, communauté de communes Cœur de France, communauté de communes Le Dunois et communauté de communes Berry Grand Sud.

- L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est terminée et remplacée par un nouvel outil, le PACTE Territorial France Rénov. Il convient de modifier dans l'ARTICLE 2 : OBJET :

c. **Compétence à la carte : OPAH Pacte Territorial France Rénov**

Le Syndicat mixte est compétent pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'animation d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat de tout programme d'amélioration de l'habitat (Pacte Territorial France Rénov et autres outils ultérieurs) proposé par l'ANAH sur tout ou partie de son périmètre.

- Afin de ne pas être obligé de procéder à de nouvelles élections en cas de démission ou disparition d'un membre du bureau, il est proposé de modifier la composition du bureau dans l'article 5.2 Le bureau syndical :

Le comité syndical du Syndicat mixte élit, parmi les délégués titulaires, un Président, trois un ou des Vice-Président(s) et 16 autres des membres qui composent le bureau syndical.

L'organe délibérant, définit, lors de son installation ou pendant la durée du mandat, par délibération, le nombre de membres du bureau.

L'élection des 20 membres du bureau syndical a lieu, individuellement, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier et au deuxième tour, à la majorité relative au troisième.

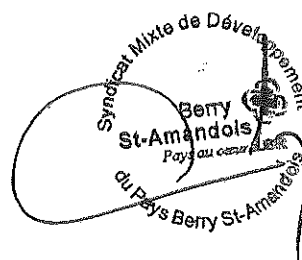
La modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

018-251802161-20260608-02_798-CS080626-DE		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL	
 Berry St-Amandois Pays au cœur d'OR		Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/06/2026 du Pays Berry St Amandois n° 02_798/08.06.2026	
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 98 = 81 = 02 = 83 = 02 = 13	L'an deux mille vingt-six, le 08 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation : 28 mai 2026

Affichée le 28 mai 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Karine COUET DIZIER (Arcomps), Loïc BRUNET (Ardenais), Sophie GAUDIN (Arpheuilles), Nicolas DEMASSE (Beddes), Aurélien DEQUIEDT (Bessais-le-Fromental), Nathalie BERNARDON (Bouzais), Yannick DANIEL (Bruère-Allichamps), Sylvain HUILLE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celle), Philippe AUZON (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Jonathan DESAIX (Chalivoy-Milon), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Martial DAGOIS (Châteaumeillant), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Bruno BOCCANFUSO (Le Châtelet), Guy MOREAU (Chavannes), Adrien MOUZÉ (Colombiers), Micheline JOUNEAU (CdC Arnon Boischaut Cher), Mylène PIERRARD (CdC Berry Grand Sud), Michelle RIVET (CdC Cœur de France), Robert MORISSE (CdC du Dunois), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Claire NERON (Corquoy), Christine ROGER (Coust), Joachim ROUX (Culan), Elsa GUILLOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Fabienne DIGONIN (Farges-Allichamps), François MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Anne-Marie GALON (Ids-St-Roch), Laurence LEJOT (Ineuil), Marie-Claire GAUDRON (Lantan), Jérémie DUPIN (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Franck MOREAU (Lignières), Carole LAMBERT (Loye-sur-Arnon), Brigitte JOSEPH (Maisonnais), Patrick LAVAIN (Marçais), Angélique DESFOUSSES (Meillant), Brigitte GUEDJ-KONNICKE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Valérie OPTAT (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Didier LERIQUE (Orval), Quentin POINTEREAU (Osmary), Lucie MASSON (Parnay), Dominique ESPADA (La Perche), Steeve LEFORT (Raymond), Chloé ROUSSEAU (Reigny), Pascal ALADENISE (Rezay), Geoffroy CANTAT (Saint-Amand-Montrond), Michel VALLEE (Saint-Baudel), Céline MUNOZ (Saint-Christophe-le-Chaudry), Jean-Michel BERTAUX (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Mélanie PERRIER (Saint-Germain-des-Bois), Thomas RONDIER (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nathalie RENAUDOT (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Martine BOURSAUD (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Jimmy LANQUETIN (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Thierry ROUYAT (Saulzais-le-Potier), Irène THIBAUT (Senneçay), Gabriel CAPLAIN (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Maryline BROSSAT (Touchay), Philippe COUSIN (Uzay-le-Venon), Marina DUPUY (Vallenay), Stéphane BOURDEAU (Venesmes), Michel GILLET (Vesdun), Marie DOLTER (Villecelin).

Délégué(e)s excusé(e)s : Maria RODRIGUEZ (Ainay-le-Vieil), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Clarisse DULUC (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Christian RICHARD (Bannegon), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Emmanuel GOUFFÉ (Préveranges), Louis-Jean CABAT (Vermais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Durée d'amortissement des travaux de clôture

M. le Président rappelle que des travaux de clôture pour les locaux administratifs ont été effectués par l'entreprise ECOPORTAIL pour un montant de **15 111,20 € HT** (18 133,44 € TTC).

Ces travaux doivent être amortis.

M. le Président propose un amortissement sur 8 ans.

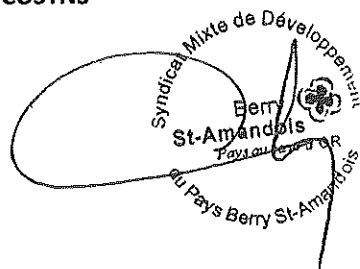
Le comité syndical décide à l'unanimité d'amortir les travaux de clôture sur 8 ans.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 08 juin 2026

Le Président, Louis COSYNS



Syndicat Mixte de Développement
Berry St-Amandois
Pays au cœur d'OR
du Pays Berry St-Amandois

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>